TECHNIQUE

Des légumineuses en lactation



Récoltés en foin ou en enrubannage, les légumineuses (luzerne ou trèfles violet) en pure autorisent des économies de concentrés azotés en lactation.

Les conditions de récolte sont importantes et doivent favoriser la conservation des feuilles dans lesquelles se concentrent toutes les protéines et une bonne partie de l'énergie.

Dans ces conditions, les légumineuses, notamment la luzerne semée en pure diminuent très fortement, voir complétement dans certains cas, le recours à un complément azoté. Ces fourrages présentent également la particularité d'être riches en calcium et pauvres en phosphore, c'est à dire complémentaire d'un concentré à base de céréales.

Ration Ovin lait

	Aliments de la ration	Quantité (kg)
Fourrages	Foin luzerne 1ère coupe	1.7 kg
	Foin luzerne 2ème coupe	1.5 kg
Concentrés	Orge	700 g
	Tourteau tanné 42	200 g
	CMV type 14/14	20 g

Exemple de ration pour des brebis laitière en début de traite avec une production objective de 2.5 l de lait / jour



Valeur alimentaire de fourrage pur *(sources INRA 2007)*

Type de fourrage	MS (%)	UFL	MAT	PDIN	PDIE	P	Ca
Foin de luzerne	85	0.62	163	107	87	2.5	12.5
Foin Trèfle violet	85	0.77	180	119	97	2.7	10.3
Enrubannage luzerne	55	0.71	179	113	79	2.6	12.8
Foin de graminées qualité moyenne	85	0.63	88	58	73	3.1	3.9

Légumineuses et problèmes sanitaires ?

Les phyto-œstrogènes produites par les légumineuses sur pied, si elles sont attaquées par des insectes ou des champignons, ne sont d'aucun dangers pour les brebis en lactation.

Par contre elles peuvent provoquer des avortements en fin de gestation et sont responsables de l'infertilité en périodes de lutte pour les brebis comme pour les mâles.

Ration Ovin viande

	Concentrés apportés	5 semaines	+ de 5 semaines
Un agneau	Orge	500 g	200 g
	CMV type 14/14	20 g	20 g
Deux agneaux	Orge	700 g	400 g
	Tourteau (soja ou colza)	100 g	0 g
	CMV type 14/14	20 g	20 g

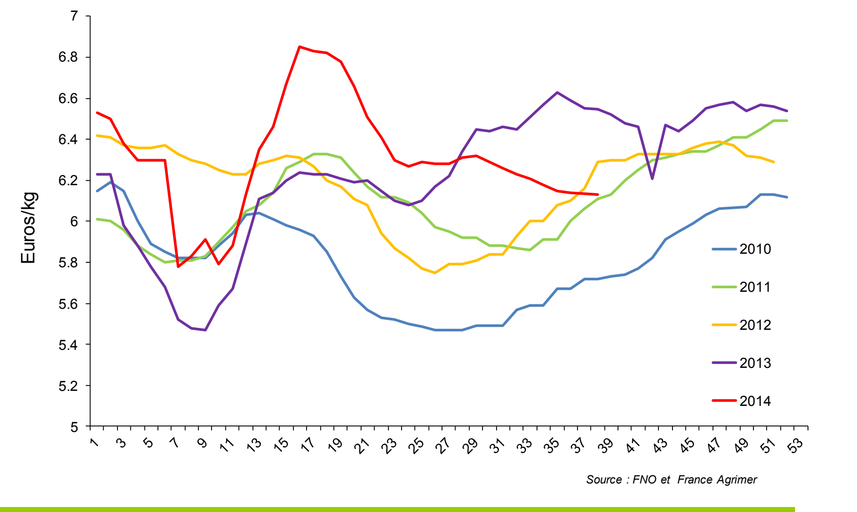
Exemple de ration pour des brebis viandes en lactation à base de foin de légumineuses pures à volonté

MARCHES

Cotation de l'agneau français

Le début de l'année 2014 a été marqué par une courbe de cotation en dent de scie: une baisse saisonnière de début d'année et une remontée spectaculaire des prix dès février. Le cours de l'agneau est monté jusqu'à 6.85 €/kg de carcasse mi avril, créant un réel pic autour de Pâques qui n'avait pas été observé depuis quelques années.

Depuis, la consommation morose de cet été pluvieux et également de la chute du prix du cinquième quartier, tirent les prix à la baisse. Pourtant les disponibilités françaises étaient elles aussi à la baisse (-2% des abattages en juillet). À 6.15 €/kg carcasse à la fin du mois d'août, la cotation de l'agneau français était inférieur de 48 centimes à son très haut niveau de 2013 (-7%) et se rapprochait de sa valeur 2012.



Plus d'infos ?
Service Ovin de la Maison de l'Élevage
Tél: 05.63.48.83.16
@: accueil@elevage-tarn.fr







Maison de l'Elevage EDE du Tarn
Fédération Départementale Ovine
Comité Interprofessionnel de l'Agneau du Tarn

Le feuillet du moutonnier Tarn

Sommaire

ACTUALITE

Actualité

Contrôle des machines à traire

La vérification du bon fonctionnement de l'installation de traite est un des aspects fondamentaux de la qualité du lait et de l'état sanitaire de la mamelle. Un contrôle annuel OPTITRAITE est obligatoire pour la livraison en AOC Roquefort (tous les 18 mois dans le cadre de la conditionnalité).

Pour ces contrôles OPTITRAITE vous pouvez contacter les agents certifiés de la Maison de l'Elevage (05.63.48.83.18), du service qualité de Confédération de Roquefort ou des installateurs agréés.

Aide aux coprologies



Depuis 2 ans, une action régionale concernant la lutte contre le parasitisme a été déployée. La CRSSA (Caisse Régionale des Solidarité Santé Animale) ainsi que l'ALMA aident les analyses coprologiques faites sur l'année 2014. Pour les éleveurs intéressés n'hésitez pas à contacter l'ALMA au 05.63.48.83.16.

Fin de l'électronisation

Pour rappel, l'Electronisation des troupeaux consiste à boucler avec une boucle électronique et au même numéro, tous les animaux nés avant le 1er juillet 2010. Ces chantiers de « débouclage-rebouclage » sont à faire avant le 31 décembre 2014. Pour plus d'informations contacter la Maison de l'Elevage au 05.63.48.83.20

BULLETIN N°25– Octobre 2014

AGENDA

Agenda

08 octobre 2014 à Albi
Journée « Analyse de fourrage »

La Maison de l'Elevage organise, dans ses locaux, une journée d'analyse de fourrage. Les résultats sont disponibles et commentés, au fur et à mesure, sur place. Cette organisation collective permet de proposer des tarifs préférentiels. N'hésitez pas à faire appel à votre technicien pour les prélèvements.

17 octobre 2014 à Montredon L.
AG FDO

Serge Prévereau, Président de la FNO sera présent à l'Assemblée Générale de la FDO qui aura lieu le 17 octobre à partir de 10h salle de la Mairie à Montredon Labessonnié. Venez nombreux participer à cet échange et aux réflexions sur les sujets d'actualité : nouvelle PAC 2015, l'avenir de l'élevage ovin, la zone vulnérable,…
La FDO vous invite à clôturer la matinée par un repas convivial. Inscription au repas au 05.63.48.83.16.

26 novembre 2014 à Lavaur
« Ovinpiades » Tarnaises

Comme l'an dernier, les moutonniers du Tarn ont décidé de réunir les jeunes des lycées agricoles lors des « Ovinpiades » des Jeunes Bergers. Les épreuves départementales se dérouleront le 26 novembre 2014 sur le lycée de Flamarens à Lavaur. Cette manifestation se déroulera en parallèle du concours de jugement de bétail, organisé par les JA.



Une trentaine de jeunes du département devront passer sur différents ateliers: tri, manipulation de brebis, parage d'onglons, reconnaissance de races… L'objectif étant d'aller au contact des brebis et de mieux connaitre la production. Tous les éleveurs et étudiants sont invités à venir encourager les jeunes participants !

5 décembre 2014 à Albi
Forum « Transmission Reprise »

Vous avez plus de 55 ans et vous vous interrogez sur la cessation d'activité ? Le forum « Transmission Reprise » est fait pour vous: ateliers d'information, rencontre d'experts, rencontre de jeunes en recherche d'exploitation… Formation et inscription à la Chambre d'Agriculture du Tarn au 05.63.48.83.83.

RESULTATS

Marges Brutes ovin viande 2013

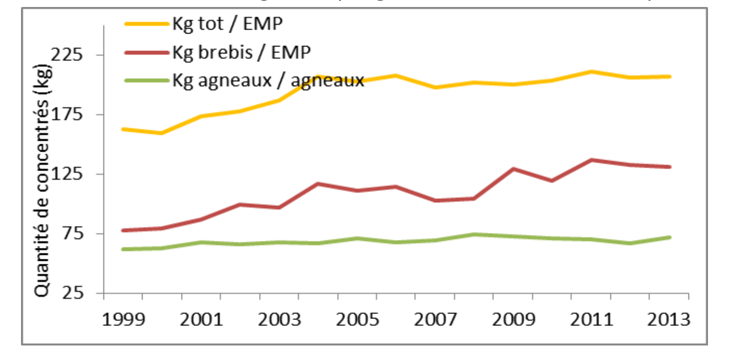


La conjoncture de la production « ovin viande » est restée bonne en 2013. La preuve en est faite par les bilans GTE (Gestion Technico -Economique). Ces résultats sont issus de plus d'une centaine d'exploitations ovines allaitantes du Tarn, suivies en appui technique par les techniciens des organisations de producteurs et de la Maison de l'Elevage. La seule ombre au tableau : des charges qui continuent de grimper et qui pénalisent fortement les éleveurs.

Résultats techniques en légère baisse et consommation de concentré à maîtriser

Le taux de mise bas remonte légèrement (95 %), c'est-à-dire que sur 100 brebis, 95 seulement produisent. La chasse aux brebis improductives reste donc une priorité. La prolificité qui était en progression depuis quelques années, se rétracte à 1.61 agneaux / mise bas. La mortalité des agneaux continue ces fluctuations et atteint 15.26 %. Pour rappel, ce taux était bien moindre il y a une dizaine d'années (entre 13 et 14 % entre 1998 et 2002) et a tendance à augmenter. Conclusion de ces résultats techniques, le taux de productivité numérique diminue légèrement par rapport à l'an passé : 1.31 agneaux produits par brebis en 2013. Comment l'expliquer ? Certains élevages ont été impactés par le passage du virus de Schmallenberg (SBV). Mais surtout, l'hiver et le printemps 2013, très pluvieux, ont eu des conséquences sur la sortie des troupeaux à l'herbe et l'état des brebis.

Il existe toujours de grandes hétérogénéités (de 0.58 à 2.4 agneaux produits / brebis /an) qui s'expliquent par le système de reproduction choisi (les systèmes 3 en 2 se rapprochent de 135 % mises bas par an), la race et la synchronisation artificielle des chaleurs, etc… Des marges de progrès existent. Pour exemple, le tiers supérieur a tous les ans des résultats techniques plus élevés, avec une productivité de 1.62. Ces éleveurs, avec un taux de mise bas supérieur à 100%, maitrisent la mortalité des agneaux (13.11%) même avec une prolificité élevée (179 %).



Résultats techniques	2013	1/3 sup*
SAU (Ha)	75	86
SFP Ovine (Ha)	44	46
Chargement apparent (Brebis/ha)	8.1	8.2
Nombre de brebis	339	349
Productivité (nbr agnx. produits/brebis an) (%)	1.31	1.62
Taux de mise bas (%)	95	101
Prolificité (nbr d'agneaux nés / mise bas) (%)	161	179
Taux de mortalité des agneaux (%)	15.3	13.1
Total des Concentrés / EMP / an (kg)	207	209
Prix moyen agneaux tout type (€)	113	118

** Tiers supérieur des élevages : ceux dont la marge brute / brebis est la meilleure*

Les quantités de concentrés globales consommées se maintiennent entre 200 et 210 kg depuis quelques années et restent loin des consommations des années 1998-2000 (environ 160 kg / EMP / an). Il faut veiller à l'avenir à optimiser les quantités de concentrés consommés qui représentent près de 70 % des charges de l'atelier ovin en 2013.

Prix d'agneau élevé mais charges toujours en hausse…

Le prix moyen des agneaux est de 113 € pour cette campagne 2013 (tout agneau confondu). Même avec la crise de début 2013, les prix sont restés élevés. Mais même à un prix légèrement supérieur, les éleveurs ont vendu un peu moins d'agneaux. En conséquence, le produit ovin baisse de 5 € en moyenne et atteint 182 € / brebis. Le groupe de tête reste à un niveau plus élevé avec 235€ / brebis.

Les charges opérationnelles augmentent encore et atteignent 86 € / brebis (contre 67 € en 2010 et 72 € en 2011). Pour rappel, elles se situaient autour de 50€ / brebis dans les années 2000 et avaient atteint un niveau record de 75 € en 2008. Les charges alimentaires représentent, selon les années entre 60 % et 70 % du total des charges opérationnelles.
En conséquence, la marge brute en 2013 (96 € / brebis et 32473€ au total) est en baisse par rapport à 2012.
La campagne 2013 peut se résumer par :

- Des résultats techniques en légère diminution et des prix d'agneaux élevés.
- Des charges à des niveaux jamais atteints

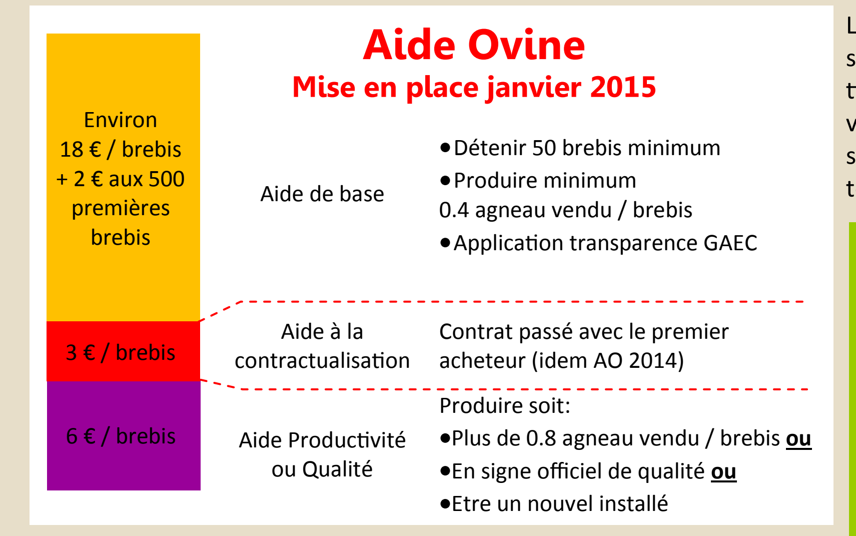
Résultats économiques	2013	1/3 sup
Produit brut / EMP (€)	182.2	234.9
Charges alimentaires / EMP (€)	60.5	60.7
Total des charges / EMP(€)	86.4	95.87
Marge brute / SFPO (€)	762.8	1121
Marge brute / EMP (€)	95.7	139
Marge brute totale de l'atelier (€)	32473	46621

Perspective 2014 ?
La campagne qui s'achève risque d'être impactée par les mauvais fourrages récoltés en 2013, tant d'un point de vue technique (alimentation médiocre) qu'économique.
Quel que soit le contexte de marché, les écarts majeurs de résultats viennent des éleveurs et des exploitations : la clé est d'adapter et maîtriser son système de production, et d'optimiser certains critères techniques (chasse aux brebis improductives, l'organisation de la reproduction, la limitation de la mortalité des agneaux..).

PERSPECTIVES

Réforme de la PAC: 2015

Comme nous vous l'avons présenté dans le dernier Feuillet du Moutonnier, la nouvelle PAC 2015-2020 est plutôt positive pour l'élevage ovin. Vous trouverez ci-dessous les points propres à l'élevages ovins et importants à retenir.



L'aide ovine sera une aide à la brebis avec plusieurs niveaux. Seuls les montants des majorations (aide à la contractualisation et aide productivité / qualité) seront garanties. L'aide de base sera, elle, impactée par les transferts et stabilisateurs budgétaires.

Attention déclaration AO !

Pour le contrôle administratif du ratio d'agneau vendus / brebis, l'agriculteur devra déclarer des informations supplémentaires sur sa déclaration AO:
-Nombre de brebis détenues campagne n (2015)
-Nombre de brebis détenues campagne n-1 (2014)
-Nombre d'agneaux vendus n-1 (2014)
-nombre d'agneaux nés n-1 (2014)
Les contrôles en exploitation de ce ratio se fera sur justificatifs papier.

A partir de 2017, il est prévu de contrôler ce ratio par le nombre d'agneau notifiés par brebis et par an.

Rappel : plus de détails et des simulations sur le précédent Feuillet du Moutonnier (n° 24)

2014: +15% /2013 — 50 ha
2015-2016: +15% /2013, + 70 € / ha — 50 ha, 75 ha

ICHN

En 2014, l'ICHN a été revalorisée de 15%. Un complément de 70 € / ha sur 75 ha va être mis en place progressivement sur 2 ans (96 % en 2015 et 100 % en 2016). Seuls les nouveaux bénéficiaires (certains bovins lait) auront une progressivité de 4 ans.

SANITAIRE

Vaccins vivants : mode d'emploi

Les vaccins vivants sont des vaccins dans lesquels l'agent infectieux présent (parasites, virus ou bactéries) a conservé sa capacité de se multiplier mais ne présente plus de caractère pathogène. On parle encore de vaccin atténué. Chez les ovins, les vaccins contre la chlamydiose (CEVAC® Chlamydia, OVILIS® Chlamydia), la toxoplasmose (OVILIS® Toxovax) ou encore l'ecthyma (Ecthybel®) entrent dans cette catégorie. Pour une efficacité optimale, l'utilisation d'un vaccin vivant doit suivre un ensemble de recommandations qui vont concerner :

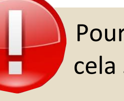
Le stockage et la conservation du vaccin.
Les vaccins vivants sont particulièrement sensibles aux conditions de conservation et d'administration. Ils doivent être conservés entre +2 et +8°C, à l'abri de la lumière. Puis, après reconstitution, ils doivent être employés immédiatement.

Le choix de la population à vacciner.
Le vaccin ne pourra avoir une action protectrice que pour des animaux qui ne sont pas déjà infectés, malades ou phase d'incubation de la maladie. La population à vacciner (agnelles, adultes, mâles, lots particuliers) est à définir en fonction des risques encourus, propres à l'exploitation, ou au contexte régional.

Le moment de la vaccination.
Les recommandations sont variables en fonction des vaccins. Cependant, il est souvent recommandé de ne pas vacciner les brebis gravides voire d'éviter la période de lutte (se positionner au moins un mois avant la mise à la reproduction). Même si une vaccination précoce peut paraître souhaitable, il s'agit de vacciner des animaux immunocompétents. Ainsi la vaccination contre la toxoplasmose ne peut intervenir que sur des brebis de plus de 4 mois.

Au-delà de ces quelques recommandations, réussir une vaccination, c'est s'organiser, définir une stratégie vaccinale et anticiper : certains vaccins ne sont disponibles que sur commande compte tenu de leur faible temps de stockage…

Renée De Crémoux (Institut de l'Elevage)



Pour que les animaux répondent correctement au vaccin cela suppose :

- qu'ils soient en bonne santé : éviter notamment de vacciner contre la chlamydiose des animaux présentant une hyperthermie,
- qu'ils soient correctement déparasités,
- que le vétérinaire soit consulté avant d'envisager l'administration d'un traitement <u>avant ou après vaccination</u>. Les traitements immunodépresseurs (corticoïdes) sont notamment à éviter en cas de vaccination contre l'ecthyma. L'administration d'antibiotiques susceptibles d'être actifs contre les chlamydies est bien évidemment déconseillée en cas de vaccination vis-à-vis de la chlamydiose.